



Projet EMILI : première réunion de l'IPC plateforme de chargement ferroviaire

21 mai 2025

Ordre du jour

- 1. Introduction : mise en place de la concertation continue**
- 2. Mise en place des IPC**
- 3. Point d'étape : études, sites envisagés et atelier d'intégration paysagère**
- 4. Etude d'impact social**
- 5. Mécanisme de gestion des doléances**
- 6. Points divers : enquête publique pilotes**
- 7. Conclusion**

8.

Chaque point est dimensionné de façon à laisser un temps d'échanges entre les parties prenantes et Imerys.

La concertation avec le public

Où en sommes-nous ?



IMERYS

Suite au débat public



Débat public EMILI
**Proposition de décision
des maîtres d'ouvrage**

Le Président



Sept 2024

Compte-rendu du débat public par la CNDP

- Analyse du DP
- Suites à donner, recommandations

Dec 2024

Réponses des maîtres d'ouvrage

- Quelles suites données au projet ?
- Quelle prise en compte des questions, suggestions des participants, et des recommandations de la CPDP ?

Janv 2025

Avis de la CNDP

- Avis sur cette réponse
- Engagement de la concertation continue et recommandations
- garante (janv)
- 2e garante (avril)

Concertation continue jusqu'à l'enquête publique

Droit à l'information

Droit à la participation

Reddition des comptes



La concertation continue

Deux garantes nommées par la CNDP

Indépendantes, elles veillent :

- À la transparence et la lisibilité des informations sur la concertation
- À la qualité et à l'accessibilité des informations et des modalités d'échanges proposées dans le cadre de la concertation
- A la prise en compte des recommandations issues du débat public
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation

Qui sommes nous ?

Claire Bouteloup, Médiatrice (Voix Croisées)

Membre de la Commission particulière du débat public

Garante de la concertation continue depuis le 13 janvier 2025

Coordonnées : claire.bouteloup@garant-cndp.fr



Marine Chuberre, Chargée de projet (Sciences Po)

Chargée de mission au sein du secrétariat général
lors du débat public

Garante de la concertation continue depuis le 2 avril 2025

Coordonnées : marine.chuberre@garant-cndp.fr



Suite au débat public : les attentes vis-à-vis de la concertation continue

Droit à l'information = accès du public à une information claire, complète et compréhensible concernant le projet / la politique publique

- Mise à disposition des études par les porteurs du projet
- S'assurer que le public puisse suivre l'avancement du projet.

Droit à la participation

- Garantir l'association et la participation effective du public
- Donner la possibilité au public de s'exprimer et d'échanger lors de rencontres publiques, ouvertes à tous et toutes
- Articulation entre les différentes procédures :
 - Concertations Fontaine menées par RTE
 - Enquêtes publiques sur les sites pilotes
 - Groupes de travail pilotés par la préfecture de l'Allier
 - Concertation continue menée par Imerys

Reddition des comptes

- Porter à connaissance du public la manière dont ses observations et propositions sont prises en compte dans la décision
- Assurer un suivi de la prise en compte des recommandations issues du débat public / des engagements pris par les porteurs du projet

Notamment :

- s'assurer de la mise à disposition des publics des études, notamment environnementales et socio-économiques

Notamment :

- clarifier pour les publics les grandes étapes et le calendrier d'élaboration du projet ;
- éviter que la concertation continue soit réservée aux parties prenantes ;
- veiller à ce que les publics soient associés et informés des décisions majeures.

Suite au débat public : les attentes vis-à-vis de la concertation continue

Des bénéfiques / impacts / conditions à préciser, des études à finaliser

- Déchets et résidus.
- La circulation des eaux souterraines dans le secteur d'Echassières.
- La disponibilité de la ressource en eau.
- Impacts du projet sur les milieux naturels et la biodiversité.
- Les risques industriels et sanitaires.
- L'insertion socio-économique sur le territoire.
- La filière.
- La gestion de l'après-mine.
- La stratégie nationale.
- etc

Quels sont les principaux engagements d'Imerys à l'issue du débat public ?

Zoom sur la décision

Environnement	Stériles et résidus	Transport
<ul style="list-style-type: none">- Réduire au strict minimum les prélèvements en eau et participer aux initiatives permettant d'optimiser l'usage de l'eau et de l'énergie ;- Mettre en place des suivis hydrologiques sur et autour du site des kaolins ;- Participer à la protection de la Forêt des Colettes	<ul style="list-style-type: none">- Minimiser l'usage de produits chimiques dans les procédés de concentration (non-valorisation du feldspath);- Remblaiement du fond de fosse de la carrière uniquement avec les stériles et résidus de la mine	<ul style="list-style-type: none">- Echanger avec les parties prenantes sur l'implantation de la plateforme de chargement ferroviaire en vue d'une décision fin 2025 ;- Favoriser son insertion paysagère

[Décision complète](#) disponible sur le site internet de la CNDP

Quels sont les principaux engagements d'Imerys à l'issue du débat public ?

Zoom sur la décision

Enjeux socio-économiques	Poursuite du dialogue et de l'information
<ul style="list-style-type: none">- Recruter aussi local que possible ;- Contribuer au développement de formations ;- Encourager les entreprises locales à participer aux marchés soumis à appel d'offre ;- Participer aux initiatives locales sur les thèmes de l'emploi, de la formation, du logement, de l'attractivité du territoire, etc.	<p>Tout au long de la phase projet :</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer des instances de suivi pour chacun des sites (IPC) ;- Répondre aux exigences du standard IRMA ;- Mettre en place, en tant que de besoin, des groupes de travail thématiques ;- Informer régulièrement le public des résultats d'études disponibles ; <p>En phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none">- Donner accès à des indicateurs environnementaux sur une page internet dédié ;- Intégrer les opérations d'Imerys dans les ambitions locales de développement touristique.

décision complète disponible sur le site internet de la CNDP

Le lancement de la concertation continue

Lancement de la concertation continue :

- A partir de **janvier 2025** jusqu'à l'enquête publique relative au projet EMILI ;
- Nomination de deux garantes : **Claire Bouteloup** et **Marine Chuberre**, membres de la CPDP lors du débat public.

Événements envisagés pendant le premier semestre 2025 :

- Aucune réunion / évènement entre janvier et mai en raison de **l'enquête publique sur les pilotes des usines de concentration et de conversion** (demande explicite formulée par les commissaires-enquêteurs) ;
- Mise en place de **trois Instances de Participation et de Concertation** réunissant les parties prenantes identifiées pendant le débat public (une instance par site du projet EMILI) ;
- Organisation de rencontres de proximité en direction du grand public

Canaux de partage de l'information et de contribution du public disponibles ou en construction :

- Newsletter « EMILI & Vous » (envoi à 40 000 foyers)
- Page internet dédiée à la concertation + formulaire de prise de contact
- Mécanisme de gestion des doléances (version pilote)

La norme IRMA :

- Norme internationale permettant d'aller au-delà des prescriptions nationales ;
- Accorde une place importante à l'intégration des parties prenantes dans le projet minier ;
- Perdurerà après la concertation continue.

Enjeux :

- Créer des instances qui se poursuivront à l'issue de la concertation continue (les IPC) ;
- Organiser des évènements dans le cadre de la concertation continue afin de répondre aux exigences du standard (par exemple, les rencontres de proximité) pour éviter les doublons.

Les instances de participation et de concertation (IPC)

Qu'est-ce que c'est ?



IMERYS

Objectifs et rôle

- **Une IPC par site**
- **Les trois principaux objectifs des IPC :**
 - Partager régulièrement l'état d'avancement du projet (résultats des études finalisées, état d'avancement des demandes d'autorisation, etc.) ;
 - Recueillir les contributions des parties prenantes ;
 - Assurer le suivi des engagements pris par la maîtrise d'ouvrage dans sa décision de décembre 2024

Présentation de la charte de fonctionnement de l'IPC Plateforme de chargement

- L'IPC se réunit a minima deux fois par an.
- Les dates de réunion seront communiquées aux membres et aux suppléants avec un préavis d'un mois après concertation avec les parties prenantes.
- L'ordre du jour est fixé par Imerys et transmis deux semaines avant la réunion après concertation avec les parties prenantes.
 - Chaque partie prenante pourra réagir à cet ordre du jour et suggérer de nouveaux points à ajouter.
 - L'ordre du jour finalisé sera arrêté et adressé deux jours avant la réunion par la maîtrise d'ouvrage.
- Chaque IPC peut constituer, en tant que de besoin, des groupes de travail thématiques

Les membres de l'IPC plateforme de chargement

14 membres titulaires et 10 membres suppléants, répartis sur quatre collèges

+ Un représentant local de l'Etat

Les collectivités concernées par la plateforme de chargement ferroviaire	Les associations et collectifs de préservation de l'environnement et du cadre de vie	Les autres structures qualifiées	Les riverains
<p><u>QUATRE MEMBRES</u></p> <p>Communes de Saint-Bonnet-de-Rochefort, de Vicq et de Naves</p>	<p><u>TROIS MEMBRES</u></p> <p>FNE Allier, Collectif de riverains de Saint-Bonnet-de-Rochefort, CEN Allier</p>	<p><u>TROIS MEMBRES</u></p> <p>Collectif Aurail, Naturopôle, Chambre d'Agriculture de l'Allier</p>	<p><u>QUATRE MEMBRES</u></p> <p>Désignés après un tirage au sort suite à un appel à candidature</p>

TEMPS D'ÉCHANGES



Point d'étape **Etudes, autorisations ...**

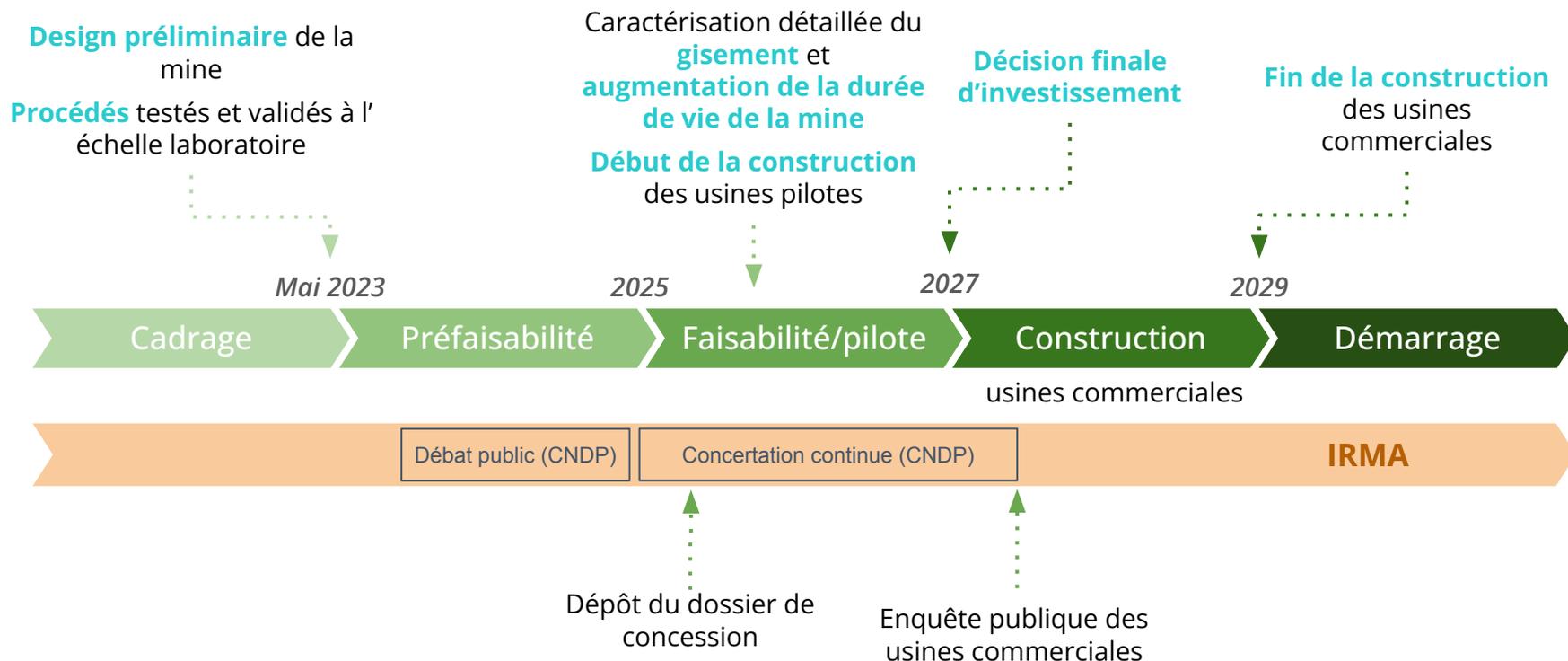


IMERYS

Le projet EMILI : où en sommes-nous ?

- Confirmation de l'attractivité du gisement (30 kms de sondages)
- Validation de la technologie en laboratoire (production de 600 kg de lithium grade batteries)
- Finalisation de l'étude de préfaisabilité et démarrage de l'étude de faisabilité:
- Discussions autour de la plateforme de chargement
- Tenue de l'enquête publique sur les pilotes : avis favorable des Commissaires Enquêteurs
- Obtention du label de Projet stratégique de l'Union Européenne sous le CRM Act
- Demande de concession
- Echanges avec le territoire

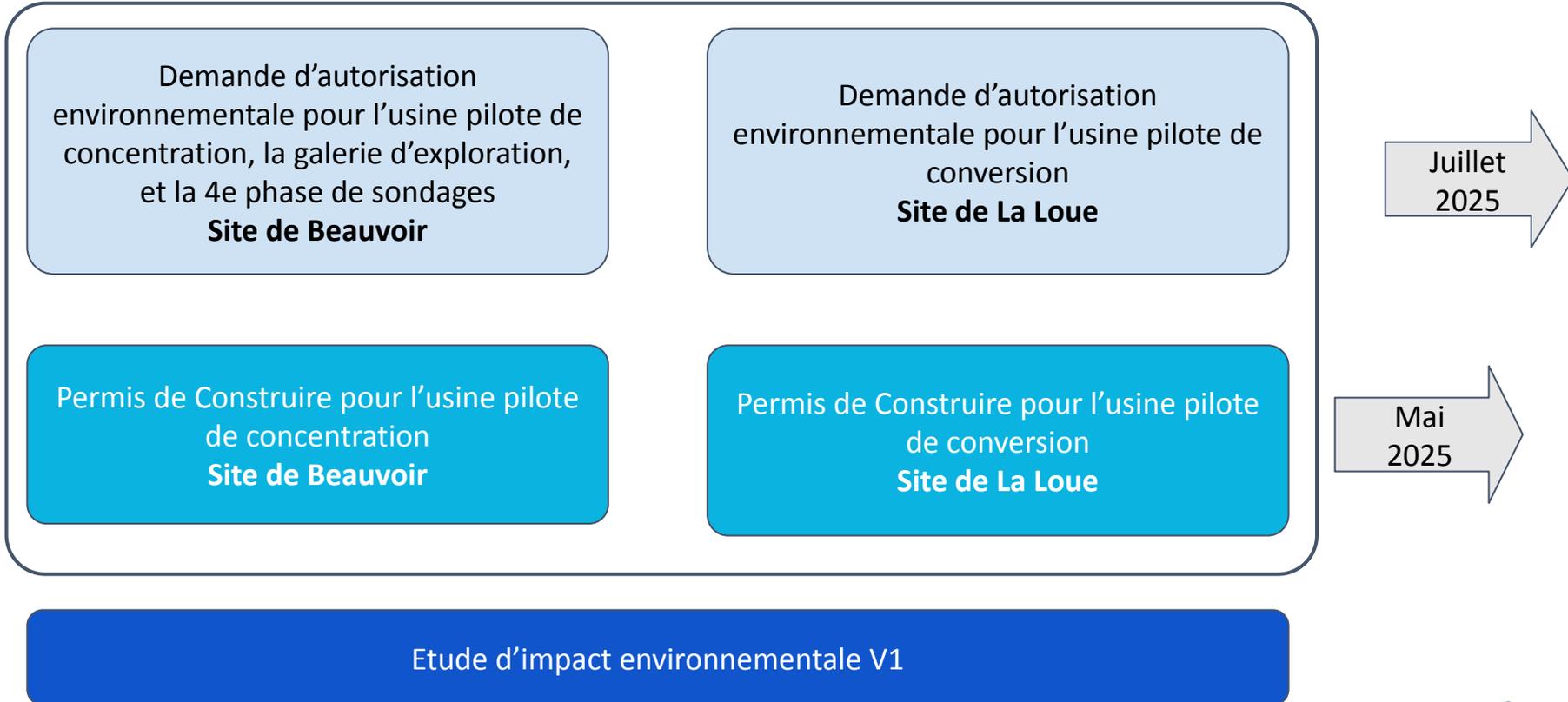
Principales étapes du projet EMILI



Les résultats d'études disponibles relatives au projet EMILI

Objet de l'étude	Date prévue de démarrage	Date prévisionnelle de restitution des résultats au public
Changement climatique et ressource en eau (Sioule)	Juin 2024	Juillet / Août 2025
Caractérisation des résidus	Troisième trimestre 2024	Septembre / Octobre 2025
Aménagements de la zone d'activité de La Loue et archéologie	Mai 2024	Septembre / Octobre 2025
Dosage du ciment (caractérisation et vieillissement du ciment)	Deuxième trimestre 2025	Quatrième trimestre 2025
Inventaires écologiques	Mars 2023	Premier trimestre 2026
Impact social (EIS)	Mai 2025	Premier trimestre 2026
Hydrogéologie : modèle de proximité mine commerciale	Mai 2025	Mars 2026
Changement climatique et ressource en eau (volet H de l'étude HMUC du SAGE Cher)	En cours	Deuxième trimestre 2026
Qualité de l'air, bruit, vibrations, incidence lumineuse	Septembre 2025	Septembre / Octobre 2026
Etudes paysagères	Juillet 2024	Septembre / Octobre 2026
Etudes de danger (comportant une analyse des impacts et risques sanitaires)	Sept 2025	Septembre / Octobre 2026
Bilan carbone	Avril 2026	Septembre / Octobre 2026

Les demandes d'autorisation en cours - Dossier Réglementaire n°1



Les demandes d'autorisation en cours

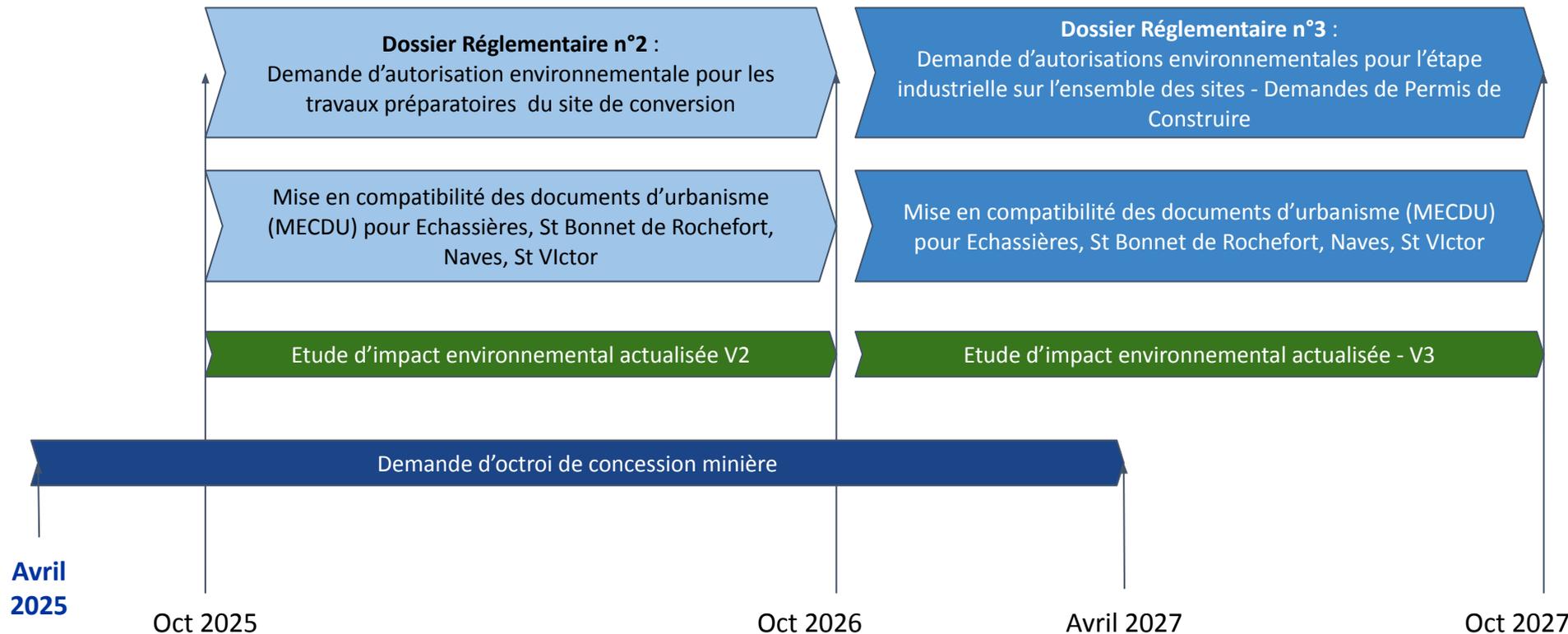


Tableau comparatif des sites envisagés pour l'implantation de la plateforme

Critères	La Fontchambert	Vicq	Commentaires
Emprise (foncier agricole)	=		Surlongueur rail Vicq compensée par un accès routier plus court et plus simple
Terrassement	=		Trafic de camions pendant les travaux
Impact visuel loin	=		Impact similaire
Impact sonore	=		Identique, dans les normes
Faune / flore	=		Faune et flore similaires, pas de zone humide
Accès au chantier/ site		+	Incertitude sur le pont de Naves et accès plus direct à Vicq
Impact paysager proche		+	
Impact sur les riverains		+	2 riverains à moins d'un km vs. une cinquantaine à moins de 500 m
Éloignement Naturopole	+		

Retours sur l'atelier d'intégrations paysagères

- Atelier Paysage organisé le 29 avril, par Imerys et Caudex, pour le Conseil municipal de Vicq et le maire de Saint-Bonnet-de-Rochefort
- Déroulé de l'atelier :
 - Tour de terrain
 - Travail en salle sur la base du croquis transmis par le Conseil municipal de Vicq
- Conclusions :
 - Caudex et Imerys doivent revoir le projet d'aménagement paysager en se basant sur les recommandations du Conseil municipal de Vicq et en prenant en compte les discussions autour du foncier à Vicq.
 - Un second atelier pourrait intervenir après l'été pour aborder le projet architectural avec les communes concernées.
 - Le compte-rendu de ce second atelier sera transmis aux participants de l'IPC

TEMPS D'ÉCHANGES



Etude d'impact social (EIS)

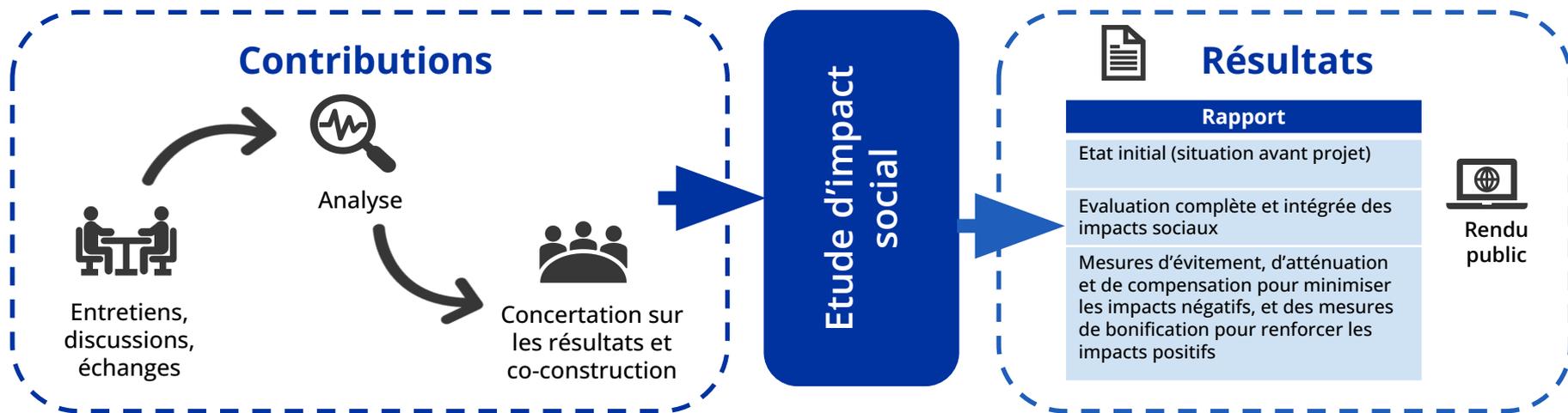


IMERYS

Qu'est-ce qu'une étude d'impact social ?

Qu'est-ce qu'une étude d'impact social ?

L'objectif de notre travail est de fournir pour le projet EMILI une **étude d'impact social** (EIS) avec l'objectif d'atteindre les standards les plus exigeants (IRMA). Il ne s'agit pas d'une exigence réglementaire mais d'une initiative complémentaire d'Imerys.



L'EIS documentera et analysera la manière dont les changements induits par le projet pourraient affecter positivement ou négativement votre vie quotidienne et recommandera à Imerys des mesures de gestion de ces impacts.

Ce qui a été fait jusqu'ici



Débat public

Discussions autour des préoccupations, enjeux du projet et du positionnement des acteurs

Contribution au design du projet



Enquête publique

Discussions autour des préoccupations, enjeux du projet et du positionnement des acteurs

Positionnement pour ou contre le projet

Contributions au design du projet



Concertation du département de l'Allier (à venir)

Discussions autour des préoccupations, enjeux du projet et du positionnement des acteurs

Positionnement pour ou contre le projet

Contributions au design du projet



Etudes

Etude d'impact environnemental

Etude de préfaisabilité

Champ d'application de l'étude – enjeux principaux

Le rapport du débat public nous a permis d'identifier les principaux enjeux sociaux en lien avec le projet (voir liste ci-dessous).



Eau



Qualité de vie et bien être



Développement régional



**Acquisition des terres,
déplacement et réinstallation**



Fermeture de la mine



Dimension psychosociale

Notre contribution

Ce que nous allons faire

- Travailler à une échelle plus fine – l'échelle individuelle
- Se concentrer sur les potentiels impacts du projet dont les impacts intangibles – si le projet se fait, quels seraient les impacts ?



Une approche au-delà du **tangible** (niveaux de revenus, utilisation de terres etc.) vers l'**intangible** (sentiment de lieu et d'appartenance, la cohésion communautaire, l'identité culturelle, la perception des opportunités ou des risques futurs et la confiance dans les institutions).

Ce que nous n'allons pas faire

- Regarder le bien fondé du débat sur le projet – discussion établie lors du débat public
- Apporter un jugement de valeur



**Posture neutre
et indépendante (éthique)**

Quelles informations recherchons-nous ?

Questions que l'on pourrait vous poser – approche centrée sur l'humain

Attachement au territoire

- Comment votre territoire a-t-il évolué depuis que vous y vivez/travaillez ? Quels ont été les moments marquants ?
- Si vous deviez expliquer à quelqu'un qui ne connaît pas la région ce qui va changer ici, que lui diriez-vous ?
- Quelles sont vos expériences, vos souvenirs ici ?

Qualité de vie et bien-être

- Décrivez-moi ce que vous appréciez particulièrement dans votre cadre de vie actuel. Qu'est-ce qui fait que vous vous sentez bien ici ?
- Quelles sont vos aspirations individuelles et collectives ?

Cohésion sociale

- Comment décririez-vous les relations entre les habitants ? Avec les maires ? Avec les représentants du projet ?
- Pensez-vous que le projet pourrait générer des tensions, des désaccords entre ces acteurs ? Et au sein de votre famille ?

Services et infrastructures

- Que pensez-vous de l'accès aux soins dans la région ?
- Quelles sont vos habitudes de déplacement ?

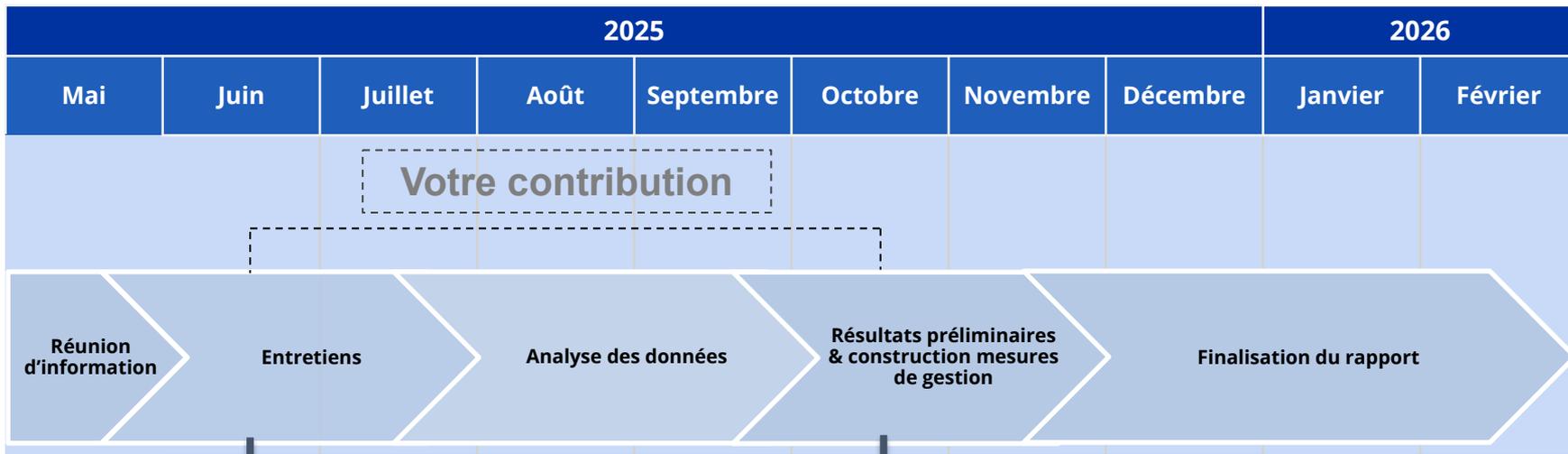
Perception du projet

- Racontez-nous comment vous avez entendu parler pour la première fois de ce projet de lithium. Qu'est-ce qui vous a marqué dans ce que vous avez appris ? Votre regard sur le projet a-t-il évolué depuis ?
- Quelles sont vos attentes ?
- D'après vous, qu'est-ce qui préoccupe le plus vos voisins/collègues concernant ce projet ?
- Y a-t-il des sujets dont on parle peu mais qui vous semblent importants ?
- Vous sentez-vous exclu des bénéfices du projet ?

Ces discussions nous permettent de faire des prédictions sur les impacts et les risques sociaux du projet

Vos contributions tout au long du processus

Calendrier et étapes clés



Groupes de discussion (6 à 10 personnes de 2h à 2h30)

- Jeunes 18 à 25 ans (Beauvoir, La Loue)
- Cadre de vie (Beauvoir, La Loue)

Entretiens individuels (45 à 90 min)

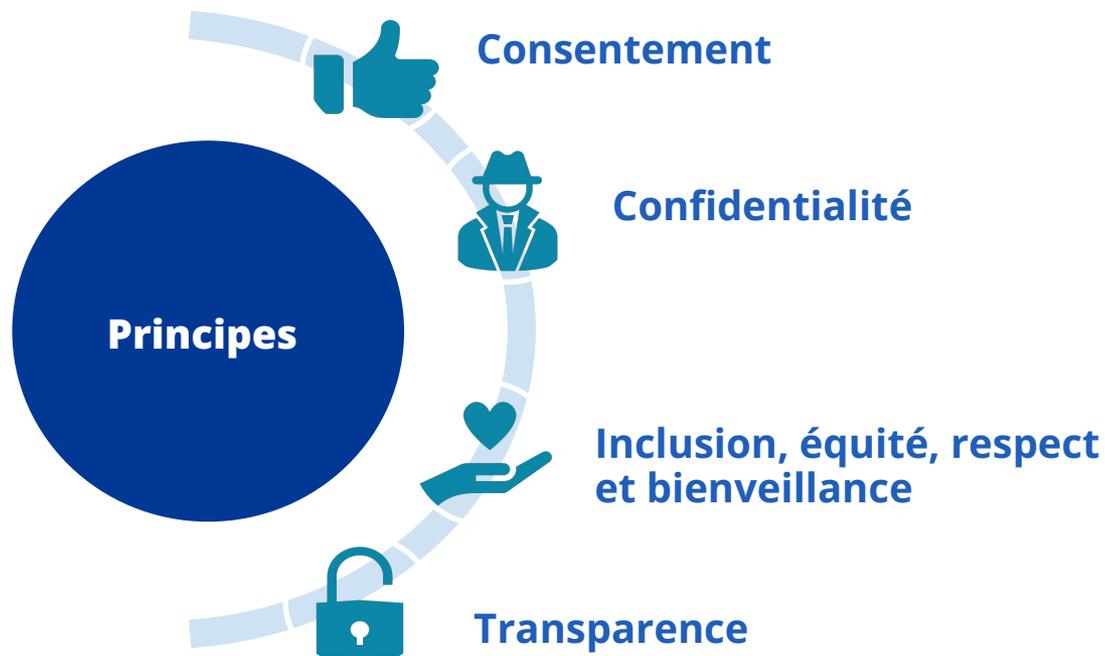
Micro-trottoir sur les marchés

Formulaire en ligne



Ateliers de restitution et de construction des mesures de gestion des impacts par site

Les principes clés pour un bon déroulement de l'étude



L'objectif est de créer un **rapport de confiance**.
Votre participation est essentielle pour que l'étude d'impact soit la plus **complète** possible.

Comment ça se traduit concrètement ?

Organisation

- Invitations reçues au moins une semaine en avance
- Flexibilité sur les horaires et les lieux de rencontre

Consentement

- Les modalités de l'échange seront partagées en amont de l'entretien (durée, enregistrement,
- Le consentement sera demandé par écrit

Protection des données et confidentialité

- Données brutes anonymisées
- Accord avec les participants sur la façon de les citer dans le rapport – en particulier pour les informations sensibles
- Stockage des données sur les serveurs de Synergy (sécurisés) et seulement pour la durée de l'étude puis anonymisées*

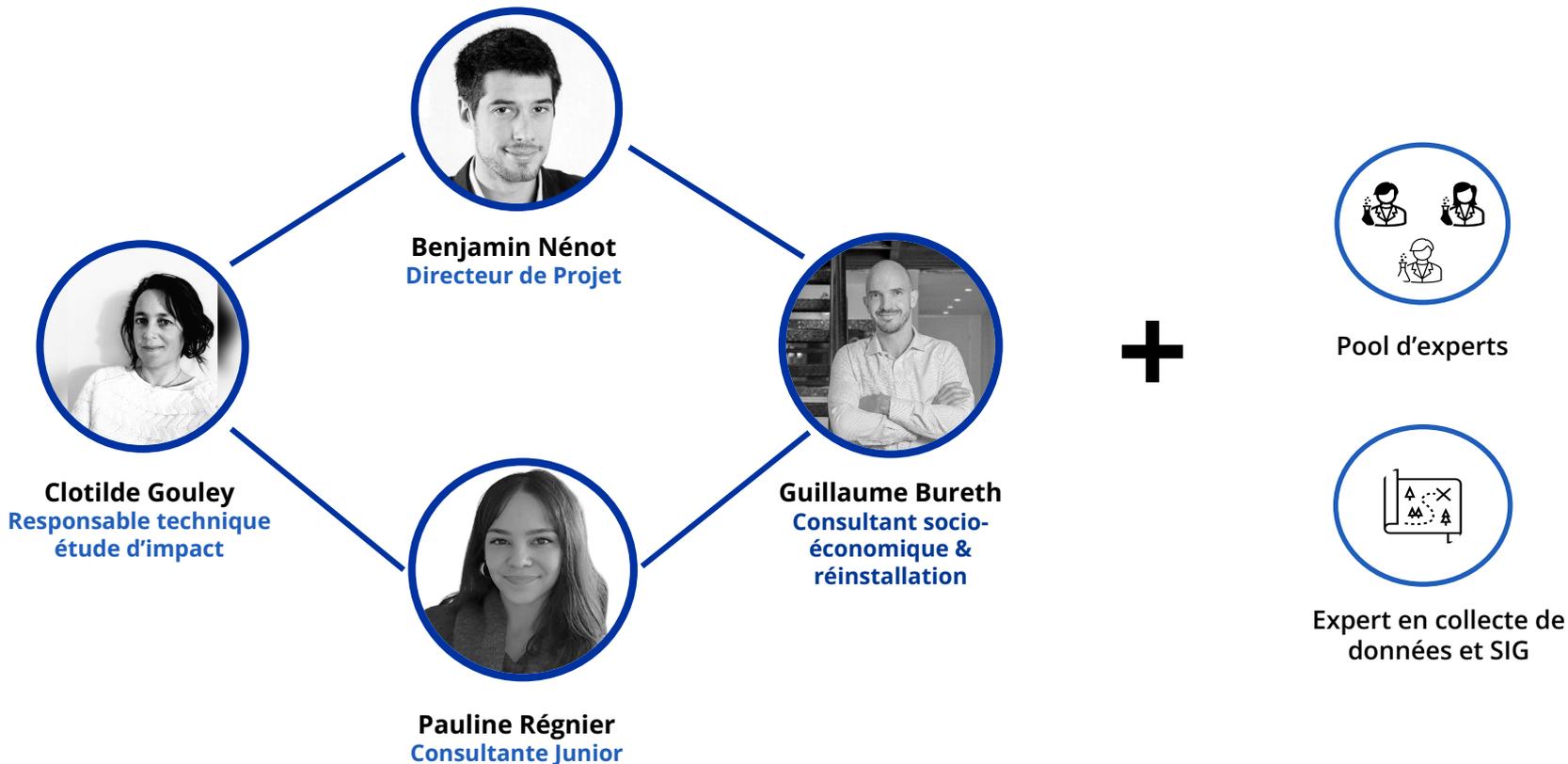
Règles de bonnes conduites

- Respect de la parole d'autrui
- Possibilité de changer d'avis et d'arrêter à tout moment

*Le traitement et la conservation des données à caractère personnel dans le cadre des engagements se font dans le respect du règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD).

Présentation de l'équipe

Equipe du projet



Mécanisme de gestion de doléances



IMERYS

Qu'est-ce qu'un mécanisme de gestion de doléances ?

Ce mécanisme de gestion des doléances (MGD) fait partie du dispositif mis en place par Imerys pour entretenir des relations **respectueuses et harmonieuses** avec les communautés, en cohérence avec son engagement social. Il a comme objectifs principaux de :

- 1) Vous permettre de **signaler** des doléances ou incidents liés à nos opérations, y compris à celles des sous-traitants d'Imerys.
- 2) **Garantir** un traitement transparent, accessible et équitable de vos doléances.

Ce mécanisme ne concerne que les doléances. Pour toute question, préoccupation ou avis, un autre formulaire spécifique est disponible sur le site internet du projet EMILI. <https://emili.imerys.com/deposer-un-avis>

Comment déposer une doléance ?



Numéro vert



Email



Site web EMILI



Boite aux lettres



En personne directement aux agents ou bien à la mairie

FONCTIONNEMENT DU MÉCANISME DE GESTION DES DOLÉANCES



* Ces délais sont donnés à titre indicatif et pourront être amenés à évoluer en fonction du type de doléance et de son niveau de priorité. Les équipes d'Imerys communiqueront régulièrement sur ces délais avec l'auteur de la doléance.

TEMPS D'ÉCHANGES



Points divers



IMERYS

Point sur l'enquête publique relative à l'étape pilote du projet EMILI

- S'est tenue du 27 février au 31 mars 2025 : 429 contributions, portant majoritairement sur l'étape industrielle du projet EMILI
- **9 mai : avis favorable de la commission d'enquête indépendante sur les 4 demandes d'autorisations sollicitées par Imerys**
 - 1 réserve demandant le stockage des stériles et résidus de l'usine pilote de concentration sur une zone distincte de celle des résidus de l'exploitation des Kaolins de Beauvoir
 - 22 recommandations portant notamment sur le suivi de l'exploitation et la mise à disposition des données
- Une réponse en cours de préparation, en vue d'une décision du préfet dans les semaines à venir

TEMPS D'ÉCHANGES



Conclusion



IMERYS

- **Rencontres de proximité :**
 - Le 18 juin au marché de Saint-Victor
 - Le 19 juin au marché d'Ebreuil
 - Le 25 juin au marché de Bellenaves
 - Le 3 juillet au marché de Montluçon
- **Distribution d'une newsletter : édition spéciale concertation continue**
 - 4 pages dédiées à la concertation continue
 - Présentation de ses objectifs, du rôle d'Imerys et des garantes
 - Rappel des engagements d'Imerys et des outils mis en place pour y répondre
 - Présentation du mécanisme de gestion des doléances
 - Présentation des IPC
 - Présentation de l'étude d'impact social

Prochaine réunion de l'IPC

- **Le choix du créneau** : après-midi, soirée, matinée, déjeuner ?
- **La période proposée** : octobre / novembre (date à définir)
- **Proposition d'ordre du jour** :
 - Actualité du projet EMILI
 - Présentation des principaux résultats d'études disponibles : changement climatique et ressources en eau (Sioule) et caractérisation des résidus
 - Point d'étape sur l'étude d'impact social
 - Finalisation de la charte des IPC
 - Finalisation du mécanisme de gestion des doléances
 - Points divers

A decorative graphic consisting of several semi-transparent teal geometric shapes arranged in a circular pattern around the central text. The shapes include squares and diamonds of various sizes and orientations, some overlapping each other.

TOUR DE TABLE